

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19975 - 77EME ANNÉE

Inauguration samedi du 32e Salon de la maison

Maurice Gironcel : « que l'intercommunalité puisse porter la compétence Habitat »



Ce samedi 23 octobre, Maurice Gironcel, le président de la CINOR a procédé à l'inauguration du 32e Salon de la Maison, organisé par la NORDEV. Un événement qui revient deux ans, après sa dernière édition et qui s'inscrit comme « un événement économique incontournable » avec la participation de quelque 230 exposants répartis dans, environ, 1 550 stands sur une surface de 1500 m². Un événement qui a signé, certes, les retrouvailles entre le public et les exposants mais qui a été surtout, pour Maurice Gironcel de rappeler qu'« au-delà de l'attrayant programme d'animations qu'il propose et des opportunités en tous genres tout aussi alléchantes qu'il permet, ce Salon permet d'accentuer pendant quelques jours un thème majeur dont le caractère prioritaire a été reconnu par tous : celui de l'Habitat ». Une allocution très remarquée et qui non seulement dresse un état des lieux de la situation du logement mais a sonné également comme une précieuse contri-

bution à la réflexion pour l'émergence d'une véritable politique globale centrée sur l'humain et la satisfaction de ses besoins.

« Le 27 septembre dernier, j'ai eu l'occasion, avec le Président de l'USHOM, François Caillé, en présence d'élus ultramarins, d'animer un colloque sur le logement social Outre-mer au Sénat.

Un certain nombre de réflexions ont été posées :

- La prise en charge des équipements de proximité dans les programmes de logements collectifs (jardin familiaux, aires de jeux,...) ;

- L'assouplissement des critères de financements LBU pour garantir un loyer compatible avec les revenus des familles ;

- Revoir la gouvernance de la Commission Attribution Logement ou encore le modèle de financement des logements sociaux » a rappelé Maurice Gironcel avant de poursuivre en ces termes :

« Nous devons donc poursuivre la réflexion afin d'amplifier les initiatives concrètes répondant à tous les enjeux liés à cette problématique : L'évolution démographique et sociodémographique ; l'exode économique ; la difficulté de mobiliser du foncier, les prix de construction ou encore les mille-feuilles administratifs qui freinent la production. »

« Les besoins sont connus et le compte n'y est pas »

« De l'objectif de 150 000 logements à construire prévu par la loi égalité réelle Outre-mer, nous peinons à atteindre les 10 000 logements par an pour l'ensemble des Outre-mer.

Le logement et le logement social en particulier est pourtant la matrice du développement de nos territoires.

Il est certain que pour que l'action publique gagne en efficacité sur nos territoires, elle doit acquérir le sens de l'observation des politiques locales et tenter de comprendre la vie du territoire dans toutes ces dimensions qu'elle soit économique, sociologique et urbanistique.

Face à cette situation, je réitère solennellement la volonté de la CINOR, toujours dans cette démarche collégiale avec l'ensemble de ses partenaires, de prendre toute sa place et apporter sa contribution dans ce chantier lié à l'habitat à La Réunion.

Le dernier congrès des communautés de France, ADCF, que j'ai eu l'honneur de conclure à Clermont-Ferrand vendredi dernier, en présence du Premier Ministre et de plus de 5000 élus communautaires, a été l'occasion de rappeler la place plus importante que doivent prendre les EPCI dans le logement, et je suis favorable, à ce que l'intercommunalité puisse porter la compétence Habitat sur son territoire comme l'a rappelé l'ADCF.

« Les familles réunionnaises face à des situations de plus en plus difficiles »

Ce chemin, la CINOR, l'a pris à travers son projet de territoire « Terre d'Avenir 2030 ».

Je pense que ce Salon constitue également pour chacun d'entre nous, ici présent, à nos divers et respectifs degrés de responsabilité, une occasion supplémentaire de nous arrêter pour être en lien, avec la réalité entourant cette question de l'Habitat.

Une réalité qui se décline sous différentes formes d'un quartier à un autre, d'une commune à une autre mais qui partout, à La Réunion et, dans le monde, ramène au socle fondamental de la société que constitue LA FAMILLE.

Avec la crise économique, sociale et maintenant sanitaire, les familles réunionnaises doivent faire face à des situations de plus en plus difficiles. La crise que traverse notre jeunesse, dont nos étudiants en est l'une des illustrations.

Plus de 1 000 colis alimentaires ont été distribués sur le campus du Moufia en une seule journée. Notre population perd en pouvoir d'achat et nos étudiants ont des difficultés à se nourrir.

Ces seuls exemples récents de notre actualité, nous ramènent vers notre responsabilité individuelle et collective d'entretenir le socle de la famille, de le consolider davantage et de le réaffirmer au cœur de nos politiques d'actions publiques.

Avant de conclure, j'appelle également de mes vœux que ce Salon puisse apporter une bouffée d'oxygène au tissu économique et à nos entreprises. Là aussi je sais que les attentes sont grandes et que nous avons un rôle collectif et individuel à jouer.

Je vous adresse, donc, à toutes et à tous nos remerciements les plus chaleureux pour votre contribution, à faire de La Réunion tout entière, au-delà du territoire communautaire de la CINOR, une « TERRE D'AVENIR » portant en son cœur l'Humain dans sa globalité » a conclut Maurice Gironcel.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Lang Kréol 2021 : une victoire culturelle

Lofis la lang kréol La Rényon avait déjà réalisé deux enquêtes sur la langue créole à la Réunion, en 2007 et 2008-2009. Elle actualise ses données avec une nouvelle enquête effectuée en 2021, avec Sagis. En un peu plus d'une dizaine d'années, Sagis et Lofis notent, avec cette enquête, des évolutions significatives sur les usages et attitudes du créole. 503 personnes ont été interrogées du 25 mars au 13 avril 2021. La langue de l'entretien a été choisie par la personne interrogée. « L'introduction de l'entretien était en français, les enquêteurs ont disposé d'une version bilingue du questionnaire. » précise Lofis. Lorsque c'était possible, quand les questions posées étaient identiques, les résultats ont été comparés à ceux des études réalisées en 2007 et 2009. Pour 85 % personnes interrogées, le créole est une langue. Ils n'étaient que 74 % en 2009.

Lors de sa création en 1959, l'analyse du PCR reposait sur la reconnaissance de la situation coloniale de La Réunion. Le déni de la langue créole par les autorités en faisait partie. Ce combat pour la reconnaissance du créole s'est élargi bien au-delà du PCR. Le vote jeudi 8 avril de la loi reconnaissant le droit à un enseignement en créole montre l'ampleur du chemin parcouru. Ce vote n'a pas donné lieu à des protestations à La Réunion, au nom d'une soi-disant menace séparatiste. Les membres des groupes parlementaires qui ont appelé à voter contre le texte, LREM et France Insoumise, sont silencieux. Voici 62 ans, le Parti communiste réunionnais mettait le doigt sur une conséquence de l'utilisation du français comme seule langue de l'administration et de l'enseignement : « il n'en demeure pas moins qu'un Réunionnais obligé de penser de concevoir d'abord en créole et de traduire ensuite en français pour s'exprimer, se heurte à des obstacles qui le mettent en état constant d'infériorité ».

En 1959, le PCR ne proposait pas de solution claire à court terme et appelait à la solidarité avec les victimes de cette politique linguistique. Mais ces militants depuis 1959 n'ont jamais cessé de mener la lutte, que ce soit par des revues, des publications, des recherches, des festivals. Il faut quand même saluer cette génération qui parti de rien a réussi à faire vivre tout un environnement, publiant des dictionnaires, mettant en œuvre diverses graphies.

Ces Réunionnais doivent être fiers de ce qu'ils ont fait pour leur pays, pour n'en citer que quelques uns, le groupe Oktob 77 était composé de : Claude Allier, M-J. Apavou, Alain Armand, Christian Barat, M. Carayol, A. Cheynet, P. Cellier, P. Daburon, Boris Gamaleya, T. Gamaleya, Axel Gauvin, Georges Gauvin, Alain Gili, Jean Ivoula, M. Lebon, S. Marat, A. Payet, L. Permalnaïck, R. Permalnaïck, Serge Sinamalé, M-a, Tall, R. Tiaf-voon. Théodora Roger, Morau Luçai, Turpin Roland.

Les langues créoles sont nées pour la plupart entre le XVIe et le XVIIIe siècle ; leur existence est indissociable de l'histoire de l'esclavage en Occident. À l'origine, elle permettait la communication entre les esclaves – le mot « créole » viendrait d'ailleurs crioulo, terme utilisé pour

désigner les esclaves au Brésil. Symbole de métissage culturel, un créole est une langue hybride qui dérive de l'exposition à plusieurs langues. Reconnues tardivement pour leurs spécificités linguistiques à part entière, les langues créoles restent pour la plupart des langues parlées plutôt qu'écrites. D'autant que ce phénomène linguistique est loin de ne concerner que le français. Partout où les puissances colonialistes ont tenté d'imposer leur culture, le créole a pris la forme d'une résistance linguistique : créole anglais au Belize, créole portugais au Cap-Vert, créole allemand en Namibie, créole espagnol aux Philippines, créole arabe au Kenya et même créole malais au Sri Lanka !

Si les créoles anglophones restent majoritaires (une langue créole sur trois est basée sur l'anglais), les langues créoles « francophones » arrivent en deuxième position. Elles seraient ainsi parlées par plus de 10 millions de locuteurs – autant que le suédois.

C'est en l'an 2000 que le créole est reconnu comme une langue régionale de France et peut être enseigné. C'est aussi la reconnaissance de tant d'années de « marronnage » pour un groupe d'enseignants qui avaient jusque-là pris en compte clandestinement dans leur enseignement la langue maternelle de la grande majorité des Réunionnais. Suite logique, un CAPES de créole est créé en février 2001. Afin de cadrer ce nouvel enseignement, un Conseil Académique de la Langue et Culture Régionales (CALCR) voit le jour à la rentrée scolaire de 2001. Présidé par le Recteur, il est composé d'enseignants, de parents d'élèves, de représentants des collectivités territoriales, de syndicats et d'associations. Ce conseil doit se réunir au moins deux fois par an, et a pour objet de définir un plan académique de l'enseignement du créole à La Réunion. Puisque le CAPES de créole existe, une licence de créole a été légitimement créée en 2002 à l'Université de La Réunion. Pour aller plus loin dans cette logique de l'offre, en 2002 a été ouvert un CRPE spécial (concours de recrutement de professeurs des écoles) de créole, et en 2004 une habilitation de créole permettant aux professeurs des écoles déjà en poste d'enseigner le créole. Une agrégation est créée par la suite. Le mouvement pour le bilinguisme et la reconnaissance du créole ne peut plus être stoppé. Le cercle militant a su au fil du temps élargir son aura en intégrant des recherches scientifiques et par l'expérimentation. Les thèses d'origine sur l'enseignement ont été démontrées par la pratique de dizaines d'enseignants. Il faut maintenant que l'Éducation Nationale suive le mouvement de fond et généralise la pratique bilingue pour tous les élèves et les enseignants. C'est la du bon travail communiste.

« La conception socialiste du processus révolutionnaire est caractérisée par deux traits fondamentaux que Romain Rolland a résumé dans son mot d'ordre : Pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté. » Antonio Gramsci

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

**Lo kréol rényoné sé in lang ou sé pa inn ?
In késtyon inportan, in répons inportan galman sirtou
kan 85 % d'moune sondé i réponde par oui..**

Mézami, dizon mi poze azot in késtyon é dizon mon késtyon i porte dsi la lang kréol La Rényon. Si par égzanp mi domande azot si lo kréol rényoné sé in lang sansa si li lé pa inn. Mi oi zot tré bien apré kalkilé, pars zote plass mwin ossi mwin noré kalkilé : kalkil pou oir si sé in vré késtyon, sansa in fo késtyon, in késtyon k'i konte pou la po d'patate, sansa in késtyon kapital... Avansa pou di kréol rényoné, déssèrtin téi di lo parlé, d'ote téi di lo kozé, d'ote ankor téi di lo patoi, épi d'ote téi ansèrv toute sorte kalité mo mé la plipar kan zot téi di sa, l'avé dann zote tête lang lé pli for ké parlé, pli for ké kozé, pli for ké patoi, é pli for ké lé zote mo ankor.

Pou bande moune vèrssé dann la syanss lo langaj, l'avé poin difikilté pou zot pou dire sé in lang : lang konm lo promyyé manifèstasion légzistanss in pèpe. La marke son néssans, la marke li kontinyé viv, in zoutiye prinsipal dann son kiltir. Ala pou kossa sanm pou moin lo késtyon pozé lé inportan, é lo répons ossi karéman inportan, karéman prinssipal dann la kiltire épi lidantité in pèp pou oir si pou demoune an zénéral-é pa solman pou bande zom de syanss – la lang sé in n'afèr k'i konte pou vréman, é ki pé done sa konm nom noute kréol rényoné.... Astère si ni rode in pé pliss kossa i lé in lang, ni pé trouv in définission ki di konmsa : in lang sé in sistème signal armé pou la kominkasson rante lé z'inn é lé z'ote, rante toute demoune i fé parti in mèm kominoté linguistik.

Sé po sa mi di lo késtyon pozé lé inportan, sé même in késtyon prinsipal, dann la vi an sossyété, dann la vi in pèp, é bien antandi la répons lé galman kékshoze inportan. Lofis la lang la domande in linstiti d'ondaze pou fé foto léta lopinyon lé d'dan par raporte lo késtyon pozé an-o la. Axel Gauvin, Prézidan l'ofis la lang i di : l'ané 1959 téi anparl mèm pa, aprés in sondaz zoinal la Rényon téi done 43 % pou lo oui, épi 43 % pou lo non, l'ané 2007-2008, l'avé 74 % pou lo oui, sète ané dèrnyé sondaze i done 14 % pou lo non, épi 85 % pou lo oui... Si ni di késtyon-la sa in késtyon kiltirèl inportan, i fo ni konsidère lo répons bande sondé i done konm in répons kapital : in fotografi léta lopinyon momandoné biensir, mé in fotografi k'i pèrmète pa k'i doute dsi linportans bande rényoné i rokoné zot lang kréol. La Rényon néna.

La prève si nou l'avé ankor bézoin ké noute pèp rényoné néna pou kominiké in linstriman li la fabriké li-mèm, li la pèrféksyone sa li même,, li la défande li-mèm kontre bande fors déstrukssyon. Apré, li la fé évolyé linstriman-la li apèl sa lang pars na poin d'ote méyèr nom pou nou done ali é sa i mérite anou é i mérite ali.

Justin